

12

**DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

**A1**

22 Date de dépôt : 27.05.98.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la demande : 03.12.99 Bulletin 99/48.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71 Demandeur(s) : *INSTITUT EURECOM Groupement d'intérêt économique — FR.*

72 Inventeur(s) : COMON PIERRE.

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) :

54 **PROCEDE ET DISPOSITIF D'EGALISATION AVEUGLE D'UN CANAL DE COMMUNICATION.**

57 L'invention concerne un procédé d'égalisation dite aveugle, c'est à dire sans séquence d'apprentissage, d'un canal de communication (1), dans lequel un signal inconnu mais de modulation de phase discrète connue traverse un canal de communication inconnu.

Ce procédé d'égalisation est caractérisé en ce que, la modulation étant de type MSK, le procédé d'égalisation comporte des étapes consistant à:

- élever à la puissance  $k = 2$  le signal à temps discret ( $y$ ) obtenu en échantillonnant à la cadence binaire l'enveloppe complexe du signal reçu à la sortie du canal (1);
- déterminer un filtre égaliseur ( $f$ ) par ses coefficients ( $f_i$ ), de sorte que la sortie ( $x_n$ ) dudit filtre égaliseur, une fois élevée à la puissance  $k = 2$ , soit égale à une séquence alternée de  $+1$  et  $-1$ ;
- à partir des coefficients ( $f_i$ ) du filtre égaliseur obtenu à l'étape précédente, convoluer le signal à temps discret ( $y$ ) reçu par le filtre égaliseur (2), de façon à calculer la sortie ( $x_n$ ) du filtre égaliseur (2) qui approxime l'entrée ( $s_n$ ) du canal.









































